

Green Paper "Confronting demographic change: a new solidarity between the generations"

Identification of case	
IPM Reference Number:	457634
Creation date	29-08-2005
Modification date	
Privacy statement	
Personal Data	
Do you consent to the publication of your personal data/data relating to your organisation with the publication of your replies to the consultation? Yes	
Name Dominique Boucher	
E-mail address julie.rouan@euroipse.prg	
Are you replying as an individual or an organisation? Organisation	
On behalf of which of the following are you replying? European NGO	
Please specify the name of your organisation or institution IPSE: Institut de la protection sociale européenne	
Country where your organisation is based BE - Belgium	
Explanation	
<ul style="list-style-type: none"> • Do you take the view that the discussion of demographic trends and managing their impact should take place at European level? • If so, what should be the objectives, and which policy areas are concerned? <p>L'Institut de la protection sociale européenne –Ipse- a étudié avec un vif intérêt le Livre vert « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre les générations ». Cette opportunité de consultation des organisations non gouvernementales et des partenaires sociaux ne peut être que bénéfique aux réflexions et propositions de la Commission et aux orientations futures prises par le Conseil. Pour notre part, dans notre domaine d'activité qu'est la protection sociale, nous observons que si la souveraineté nationale demeure la règle, les réponses aux défis communs et particulièrement à celui que représente la démographie, impose l'organisation d'une telle recherche de contribution commune aux 25 Etats membres. Ceci s'inscrit aussi dans la juste et incontournable recherche de convergence et de coordination des politiques sociales. Soulignons également et en préalable que les termes de notre contribution intéressent l'ensemble du spectre de la protection sociale : régimes de base de sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires ou facultatifs gérés par les institutions solidaires de l'économie sociale que sont les mutualités et les organismes paritaires et/ou associés au dialogue social.</p>	
1. The challenges of European demography	
1.1. The challenge of a low birth rate	
<i>Over many years, the Union has been making considerable efforts to achieve equality</i>	

between men and women and has coordinated national social protection policies.

- How can a better work/life balance help to tackle the problems associated with demographic ageing?
- How can a more balanced distribution of household and family tasks between men and women be encouraged?
- Should the award of certain benefits or advantages (leave, etc.) be linked to an equal distribution of tasks between the sexes? How best to ensure an adequate income for both parents on parental leave?
- How can the availability of child care structures (crèches, nursery schools, etc.) and elderly care structures be improved by the public and private sectors?
- Can a reduced rate of VAT contribute to the development of care services?
- How can parents, in particular young parents, be encouraged to enter the labour market, have the career that they want and the number of children they want?

La politique de progrès social qui vise à l'égalité entre les femmes et les hommes, reconnue unanimement comme priorité d'action communautaire, est confrontée dans son développement à des réalités et obstacles des plus divers. La protection sociale joue un rôle essentiel quant à la réalisation de cet objectif. La CJCE a rappelé maintes fois, par ses arrêts, la nécessaire application dans les faits du principe de non-discrimination, notamment au sein des institutions sociales en charge de la retraite et de la santé. Toutefois les efforts restant à accomplir sont considérables. Prioritairement, et de façon concrète, l'ouverture des droits à la retraite à l'ensemble des revenus de remplacement et la garantie de l'accès aux soins doivent être préservés tant durant les périodes de maternité que lors des congés parentaux. Ainsi si nous envisageons le champs des pensions, ces périodes doivent être validées comme périodes travaillées pour le futur calcul de la pension de retraite. Ceci existe déjà dans plusieurs Etats membres et devrait être étendu à l'ensemble de l'Union. Par ailleurs, en ce qui concerne les aspects liés à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie active, l'Ipse en partenariat avec les partenaires de son réseau européen, a réalisé des études de bonne pratique. Il s'est avéré que les organismes de l'économie sociale de la protection sociale qui investissent dans la réalisation de structures d'accueil de la petite enfance, concourant ainsi à la formation visant à l'égalité entre femmes et hommes, obtiennent des résultats significatifs. Ils remplissent ainsi leur fonction originelle d'éducation et d'élévation de la personne humaine. Citons les exemples des mutualités portugaises, des organismes coopératifs suédois, de la Mutualité française et des institutions paritaires de retraite et de prévoyance dans leur aide aux familles.

1.2. The possible contribution of immigration

The Thessaloniki European Council in June 2003 declared that an EU integration policy for immigrants should help to meet the new demographic and economic challenges currently facing the EU. This is the debate initiated by the Green Paper adopted last January.

- To what extent can immigration mitigate certain negative effects of demographic ageing?
- What policies should be developed for better integrating these migrants, in particular young people?
- How could Community instruments, in particular the legislative framework to combat discrimination, the structural funds and the Employment Strategy, contribute?

Quant à la contribution possible de l'immigration, nous souhaitons que soit clarifiée la notion d'immigration. Le livre vert semble s'attacher à l'immigration extra communautaire, ce qui est essentiel mais qui ne dispense pas de s'intéresser à l'intra-communautaire. Certes, la mobilité professionnelle demeure réduite et l'élargissement, conformément aux études de la fondation Dublin, n'a pas entraîné de vagues migratoires. Toutefois, en sus du règlement 1408/71, il convient de lier un niveau décent de couverture sociale à l'emploi des travailleurs et de leurs ayant droits, ceci étant aussi une condition pour encourager l'équilibre démographique des « entrants et sortants » entre les Etats membres. De même, l'accueil des immigrés extra-communautaires, en plus d'autres considérations qu'il ne nous appartient pas de traiter ici, doit aussi reposer sur une protection sociale associée à leur emploi et à leur résidence.

2. A new solidarity between the generations

2.1. Better integration of young people

European objectives have been laid down for the prevention of long-term youth unemployment, combating early school leaving and raising the level of initial training. The structural funds help to attain them at grass roots level.

- How can initial training and adult training schemes be improved? What can non-formal education and voluntary activities contribute? How can the structural funds and the instruments for achieving better access to the knowledge society contribute?
- How can the bridges between school and working life and the quality of young people's employment be improved? What role should social dialogue play? What can dialogue with civil society, in particular youth organisations, contribute

Pour contribuer davantage à l'éradication difficile de la pauvreté, particulièrement chez les jeunes, les politiques doivent s'appuyer, avec les moyens appropriés, sur les réseaux associatifs locaux. Les partenaires sociaux doivent aussi être davantage sensibilisés, dans l'entreprise, sur l'ouverture aux jeunes générations et à la précarité de l'emploi. Pourrait être ainsi encouragé le tutorat, forme de solidarité inter-générationnelle. Il est primordial ici de rappeler qu'une politique démographique n'a de sens que si elle est associée à l'emploi, donc à celui des jeunes mais aussi des travailleurs qualifiés d'âgés. Le dialogue social est incontournable en la matière. La politique de l'emploi donne tout son sens à la recherche d'équilibre démographique, accroître la population ne suffit pas si celle-ci ne connaît pas un taux d'activité conséquent. Ceci est aussi indispensable au financement de la protection sociale, donc au paiement des retraites et à la réalisation d'équipements, tant pour la petite enfance que pour les personnes âgées. Rappelons ici les propos de Philippe Herzog, président de Confrontations Europe, qui, dans son combat mené auprès de la Commission pour la défense de services d'intérêt général, n'a de cesse d'évoquer l'aspect primordial des infrastructures en Europe. (cf. XXXème Rencontre Ipse à Londres, 4 et 5 juillet 2005). Dans l'expression de solidarité entre les jeunes et les personnes âgées, nous revenons à l'expression des bonnes pratiques engagées par les organismes de l'économie sociale de la protection sociale, susmentionnées, qui pour bon nombre organisent des relais intergénérationnels où par exemple des retraités soutiennent des jeunes dans leur accès à l'emploi par une formation porteuse de succès.

- How can Community policies contribute more to combating child poverty and poverty among single-parent families and to reducing the risk of poverty and exclusion among young people?
- What forms of solidarity can be fostered between young people and elderly people?

2.2. A global approach to the "working life cycle"

In order to foster the transition to a knowledge society, EU policies promote the modernisation of work organisation, the definition of lifelong learning strategies, the quality of the working environment and "active ageing", in particular raising the average retirement age. Demographic changes reinforce the importance of these policies, whilst raising new questions:

- How can the organisation of work be modernised, to take into account the specific needs of each age group?
- How can young couples' integration in working life be facilitated and how can we help them to find a balance between flexibility and security to bring up their children, to train and update their skills to meet the demands of the labour market? How can we enable older people to work more?

Pour l'approche globale du cycle de vie active, l'Ipse a consacré de nombreux travaux à la nouvelle organisation du travail. L'emploi est associé à l'employabilité pour tenir compte des nouvelles formes de travail et de carrière. La formation tout au long de la vie doit être accompagnée d'une protection sociale reposant sur des droits dépassant la qualité de travailleur et prenant en compte l'individu. Nous reprenons ici l'idée des droits de tirage sociaux, dont la paternité revient à Alain Supiot et aux travaux qu'il a menés pour la Commission européenne. (cf. Rencontres Ipse à Lisbonne en 1996 et à Florence en 1997) Quant à la place offerte aux travailleurs âgés, encore convient-il d'en terminer avec l'attitude

paradoxe tendant d'un côté à affirmer la nécessaire place des travailleurs dans l'entreprise et de l'autre à la multiplication des plans de préretraite dans le cadre des plans sociaux visant la diminution d'effectifs, ou à l'embauche trop faible des plus de 50ans.

- How can work organisation best be adapted to a new distribution between the generations, with fewer young people and more older workers?
- How can the various stakeholders in the Union contribute, in particular by way of social dialogue and civil society?

2.3. A new place for “elderly people”

The European coordination of retirement scheme reforms is promoting more flexible bridges between work and retirement.

- Should there be a statutory retirement age, or should flexible, gradual retirement be permitted?
- How can elderly people participate in economic and social life, e.g. through a combination of wages and pensions, new forms of employment (part-time, temporary) or other forms of financial incentive?
- How can activities employing elderly people in the voluntary sector and the social economy be developed?
- What should be the response to pensioner mobility between Member States, in particular with regard to social protection and health care?
- How should we be investing in health promotion and prevention so that the people of Europe continue to benefit from longer healthy life expectancy?

Au sujet de la place qui doit être faite aux seniors, il convient au préalable de s'accorder sur l'acceptation du terme « senior ». Pour notre part, nous retenons les personnes âgées de 55 à 65 ans susceptibles d'occuper un emploi. L'âge légal de départ à la retraite doit exister, encadré par la loi. Toutefois, il appartient aux partenaires sociaux dans le cadre du dialogue sectoriel (qui nous paraît être l'échelon adéquat) de fixer des âges de départ tenant compte des particularités des métiers et des branches, telles que la pénibilité, l'endurance et autres exigences. De plus, les partenaires sociaux doivent réaliser des accords sur la préparation à la retraite mais aussi à de bonnes conditions de travail adaptées à la fin de carrière (départ progressif, temps partiel...). Quant au cumul entre salaire et pension, celui-ci doit être accordé dans un cadre juridique répondant au souci d'équilibrer revenus du travail et de la pension. Ceci répond à la nécessité de ne pas pénaliser l'accès à l'emploi pour les plus jeunes et à ne pas créer d'iniquités. Ici aussi, l'économie sociale a ses atouts. D'une part, elle est porteuse d'actions solidaires et intergénérationnelles, d'autre part, en tant que prestataire de couverture sociale, elle est porteuse de solidarité, de non exclusion, et doit donc permettre la mobilité des retraités tout en évitant d'encourager le nomadisme purement médical. Outre les actions de prévention, c'est la pérennité d'une protection sociale solidaire qui est un gage d'un « bon vieillissement », issu d'une protection de la santé tout au long de la vie.

2.4 Solidarity with the very elderly

The coordination of national social protection policies is due to be extended to long-term care for the elderly in 2006. How can this help to manage demographic change?

- The coordination of national social protection policies is due to be extended to long-term care for the elderly in 2006. How can this help to manage demographic change?
- In particular, should a distinction be drawn between retirement pensions and dependency allowances?
- How do we train the human resources needed and provide them with good quality jobs in a sector which is often characterised by low salaries and low qualifications?
- How do we arrive at a balanced distribution of care for the very old between

families, social services and institutions? What can be done to help families?
What can be done to support local care networks?

- And what can be done to reduce inequality between men and women when they reach retirement age?
- How can new technologies support older people?

Cette solidarité passe par la valorisation des personnes. Quelles que soient les pathologies, le respect de la dignité de la personne humaine, en tant que droit fondamental, est primordial. Ceci implique également, et surtout, la valorisation des métiers de gériatrie, des personnels de service dont les tâches sont à prendre en considération. Ces services doivent impérativement être professionnalisés, des formations et des qualifications doivent être mises en place, tant pour les services à domicile que pour les établissements d'accueil.

3. Conclusion: what should the European Union's role be?

- Should the European Union be promoting exchanges and regular (e.g. annual) analysis of demographic change and its impact on societies and all the policies concerned?
- Should the Union's financial instruments – particularly the structural funds – take better account of these changes? If so, how?
- How could European coordination of employment and social protection policies better take on board demographic change?
- How can European social dialogue contribute to the better management of demographic change? What role can civil society and civil dialogue with young people play?
- How can demographic change be made an integral part of all the Union's internal and external policies?

L'Ipse soutient l'idée de promotion des échanges de bonnes pratiques sur les réponses apportées au changement démographique. Le Fonds social européen est l'instrument privilégié pour accompagner ces changements, encore faut-il qu'il soit doté de moyens adéquats. Le respect de l'Agenda social concourt à la coordination des politiques de l'emploi et de la protection sociale. Le dialogue social doit contribuer à une meilleure gestion des changements démographiques, en renforçant son rôle vis à vis de la nouvelle organisation du travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et en réalisant des accords sur le maintien des droits pour les périodes de maternité et les congés parentaux. Enfin, il nous apparaît essentiel de souligner la solidarité restreinte envisagée par ce Livre vert : en effet, il préconise une nouvelle solidarité entre générations pour faire face aux changements démographiques. Or, la solidarité n'est pas seulement une relation intergénérationnelle, loin s'en faut : elle est synonyme de transferts entre ceux qui peuvent le plus et ceux qui peuvent le moins ; transferts financiers le plus souvent, pour rééquilibrer les inégalités de richesse, de santé, de capacité à travailler. Aujourd'hui, l'effort solidaire qui doit être fait entre les individus pour faire face aux changements démographiques ne suffit pas : les améliorations en terme d'emploi et de protection sociale détaillées dans ce Livre vert nécessitent l'effort de solidarité de tous et particulièrement de « ceux qui peuvent le plus », ce qui signifie que les entreprises et les marchés investissent une part de leur profit en tant qu'investissement consacré à des politiques de l'emploi, et participent ainsi à une solidarité plus globale.

The Questionnaire

How did you perceive this questionnaire? Expectations not met

Why?

Too general